

Avignon, le 30 septembre 2020,

Le Directeur académique
des services de l'Éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les enseignants
s/c de Mesdames et Messieurs les IEN chargés de
circonscription

Mesdames et Messieurs les enseignants
s/c de Mesdames et Messieurs les Principaux

Pôle Cabinet/Secrétariat

Dossier suivi par
Frédéric MATT
Téléphone
04 90 27 76 06
Fax
04 90 82 96 18
Mél.
ce.cabinet-ia84
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Recrutement d'un coordonnateur REP +

P.J. : fiche de candidature – lettre de mission

Chaque réseau REP dispose d'un coordonnateur. Désigné par l'IA-DASEN, son action est encadrée par une lettre de mission et il bénéficie d'une décharge de 0,50.

Au regard de l'évolution récente du cadre de l'éducation prioritaire, des compétences avérées de formateur sont recherchées (expérience ou certification).

Au 25 septembre 2020, le poste de coordonnateur rattaché au réseau du collège Paul Gauthier de Cavaillon est vacant.

Vous voudrez bien me faire parvenir à l'adresse suivante : ce.cabinet-ia84@ac-aix-marseille.fr pour le vendredi 9 octobre, délai de rigueur, lettre de motivation, CV et fiche de candidature (en pièce jointe).

Les candidatures seront étudiées par une commission départementale, qui se tiendra le mercredi 14 octobre à partir de 15h00 (salle 202).



Christian PATOZ

RENTREE 2020
FICHE DE CANDIDATURE
Coordonnateur Réseau Collège François Raspail CARPENTRAS

NOM : Prénom :

AFFECTATION ACTUELLE :

Discipline (pour le second degré) :

Circonscription (pour le premier degré) :

ADRESSE PERSONNELLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

DIPLOMES ET ANNEE D'OBTENTION :

ANNEES D'EXPERIENCE EN EDUCATION PRIORITAIRE :

MISSIONS ANTERIEURES DE FORMATION : OUI NON

Si oui, formation en E.P. ? : OUI NON

Je déclare être candidat(e) au poste de coordonnateur sur le réseau :

Date :

Signature :

Pour le premier degré :

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

Pour le second degré :

Avis, date, signature et cachet du Chef d'Etablissement :

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale
à

Coordonnateur du réseau
REP +

Objet : lettre de mission

Textes de référence :

Circulaire du 4 juin 2014 et circulaire du 3 mai 2017.

Vous avez été recrutée comme coordonnatrice du réseau d'éducation prioritaire afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre les écoles et le collège, en vous inscrivant dans la durée, avec conviction et efficacité, au service de la réussite de tous les élèves.

Chargé de la coordination du réseau d'éducation prioritaire, vous exercerez cette mission sous l'autorité conjointe de l'IEN de la circonscription et du principal du collège et serez en relation avec l'IA-IPR référent.

Le coordonnateur remettra un rapport d'activité à la fin de chaque année scolaire.

Mexerce les missions de coordonnateur du REP + pour l'année scolaire 2020-2021. A ce titre, le coordonnateur est chargé de mission à hauteur de 50 %, le reste de son temps, il exerce les missions de

Vos missions sont les suivantes :

- **Favoriser la construction d'une culture de réseau**
 - en participant au diagnostic, à la construction, à la rédaction et à l'auto-évaluation du projet de réseau ;
 - en participant à la mise en œuvre des continuités pédagogiques et éducatives dans le réseau, tout en inscrivant votre action dans le réseau écoles-collèges-lycées auquel appartient le REP dont vous êtes le coordonnateur ;
 - en alimentant un espace de mutualisation des actions des différents REP et en participant au réseau départemental des coordonnateurs ;
 - en contribuant à l'élaboration et à l'évaluation de projets inter-degrés avec les différents partenaires en cohérence avec le référentiel de l'éducation prioritaire et le diagnostic initial ;
 - en accompagnant les personnes recrutées dans le cadre du service civique ;
 - en contribuant à la communication entre les différents acteurs qui participent à la vie du réseau.

- **Participer à l'ingénierie et à l'animation des formations dans le cadre du réseau**
 - en contribuant à l'identification des besoins de formation au regard du projet de réseau et du référentiel ;



2/2

- **Développer le partenariat en cohérence avec le projet de réseau**
 - en initiant, en développant et en suivant les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs du réseau : contrat de ville, PRE, associations, etc ;
 - en favorisant la continuité des relations avec les familles de la maternelle à la 3^{ème} ;
 - en participant à l'évaluation des actions des partenaires au sein du réseau ;
 - en contribuant à la communication avec les différents acteurs qui participent à la vie du réseau ;
 - en inscrivant votre action autant que nécessaire dans celle conduite à l'échelle du réseau académique.

L'Inspecteur d'Académie - DASEN

L'Inspecteur de l'Éducation nationale

Le Chef d'établissement

Le coordonnateur
